

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME



Edition N°1424 du Mercredi 7 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

GRANDE-BRETAGNE



L'AMBASSADE DE L'ÉTAT
DE PALESTINE OFFICIELLEMENT
INAUGURÉE À LONDRES

P. 16

GRÂCE AUX IMPORTANTES SUBVENTIONS ANNUELLES DE L'ÉTAT



LES PRIX DES CARBURANTS
EN ALGÉRIE PARMI
LES PLUS BAS DANS LE MONDE

P. 5

SUITE AU MALAISE D'UNE PASSAGÈRE DE NATIONALITÉ MAROCAINE



ATTERRISSAGE D'URGENCE
À L'AÉROPORT D'ALGER

P. 16

EN VISITE D'ADIEU AU TERME DE SA MISSION DIPLOMATIQUE

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT L'AMBASSADRICE US EN ALGÉRIE P. 16

LES START-UP NATIONALES S'IMPOSENT SUR LA SCÈNE MONDIALE



QUAND LE SAVOIR-FAIRE ALGÉRIEN S'EXPORTE

RAYANE MOUSLI, REPRÉSENTANTE DE FENNEC BOOKING
(START-UP EN TOURISME), À ALGER16 :

«LE TOURISME ALGÉRIEN PEUT ÉVOLUER
AVEC UN MEILLEUR ENCADREMENT»

P. 7

CAN-2025 ALGÉRIE 1 – RD CONGO 0 : LES VERTS EN QUART DE FINALE

Il était dit que ce quart de finale entre l'Algérie et le Congo n'allait pas être facile. C'est le plus relevé de ce tour qui a opposé le premier de son groupe au deuxième d'une autre poule. Mais l'Algérie a fini par avoir le dernier mot, grâce à un but tiré des tripes signé Boulbina à la 118'

UN ÉCLAIR
SIGNÉ BOULBINA !

● C'EST FINI
LA CAN POUR HADJAM

P. 15

saviez-vous



PERSONNELS ET AGENTS CONTRACTUELS ASSIMILÉS

LA DGSN LANCE DEUX CONCOURS POUR UN RECRUTEMENT

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, le lancement de deux concours pour le recrutement de personnels assimilés et d'agents contractuels assimilés, au titre de l'année 2025.

La DGSN annonce «le lancement, au titre de l'année 2025, d'un concours sur épreuves pour le recrutement de personnels assimilés dans divers corps et grades, et d'un concours pour le recrutement d'agents contractuels assimilés, en CDD et à temps plein, dans

divers postes d'emploi, par voie de sélection sur étude de dossier», précise le communiqué.

Les personnes intéressées peuvent «télécharger et imprimer le formulaire de participation aux concours et prendre connaissance des conditions de recrutement via le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne», ajoute la même source, indiquant que le dépôt des dossiers de candidature s'effectue au niveau des services de wilaya des ressources humaines.

LE DG DE LA SÛRETÉ MAURITANIENNE VISITE NOMBRE DE SERVICES DE POLICE SPÉCIALISÉS À ALGER

Le directeur général de la Sécurité mauritanienne, le général de division Mohamed Lehraïtani, a visité, lundi dernier, nombre de services opérationnels et techniques spécialisés relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a indiqué un communiqué de cette institution.

Dans le cadre de sa visite en Algérie, la délégation mauritanienne s'est rendue au Laboratoire central de la police scientifique et technique à Alger où "un exposé technique exhaustif lui a été présenté sur l'organigramme du laboratoire, ses missions, ainsi que les équipements scientifiques modernes et les techniques de laboratoire avancées dans le domaine de la criminalistique dans le cadre de l'appui au travail de la Police judiciaire", lit-on dans le communiqué.

En visitant le siège du Groupement des



opérations spéciales de la police (GOSP) à Boudouaou, "la délégation s'est enquise des différentes structures et missions du Groupement, ainsi que de la formation de ses éléments, avant d'assister à des démonstrations opérationnelles et à des exercices de simulation illustrant le professionnalisme et le niveau de

opérationnelle et de renforcement des capacités d'intervention pour le maintien de l'ordre public. La délégation mauritanienne a, en outre, suivi des exercices de simulation réalisés par les unités spécialisées en explosifs et les unités canines relevant de la Sécurité nationale", conclut le communiqué.

préparation opérationnelle des membres du Groupement", ajoute le communiqué.

Le programme de la visite comprenait aussi la Direction des unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz, où la délégation mauritanienne a pris connaissance de l'organigramme de la Direction et de la nature des missions qui lui sont confiées en matière de soutien à la préparation

CNAS CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA DÉCLARATION ANNUELLE DES SALAIRES ET DES TRAVAILLEURS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, à travers l'ensemble de ses agences, une campagne de sensibilisation destinée aux employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, en sus de la présentation du nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, lancé récemment. Lors d'une rencontre de presse organisée au niveau de l'Agence d'Alger, la directrice de cette agence CNAS, Mme Safia Boussiala, a précisé que cette campagne annuelle qui se déroule du 1 au 31 janvier courant à travers toutes les agences et structures de wilaya relevant de la CNAS vise à rappeler aux employeurs «l'impératif de respecter les délais réglementaires du dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs».

Dans le cadre de la modernisation de la gestion et de la simplification des procédures, la CNAS met à la disposition des employeurs une panoplie de services numériques, notamment le portail électronique www.télédéclaration.dz, permettant la déclaration des salaires et des travailleurs à distance, a-t-elle indiqué.

Cette campagne de sensibilisation tend aussi à fournir des explications sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, une nouvelle mesure qui permet de «régler les cotisations de manière régulière, en respectant les délais réglementaires, sans avoir à se déplacer», et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public, a ajouté la responsable.

Au niveau de l'agence d'Alger, la campagne englobe plusieurs activités, dont l'organisation de journées portes ouvertes, et des sorties de terrain menées par une équipe spécialisée composée de cadres des services de recouvrement, d'écoute et de communication. Ces actions visent à inciter les employeurs concernés à effectuer la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, tout en leur fournit des éclaircissements sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, selon Mme Boussiala.

SNTF

DEUX DESSERTES QUOTIDIENNES DE VOYAGEURS BÉCHAR-TINDOUF PROCHAINEMENT

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) assurera prochainement deux dessertes quotidiennes de voyageurs sur la ligne Béchar-Tindouf, a annoncé lundi dernier à Béchar son directeur général, Adj Bouaouni. Ces dessertes ferroviaires quotidiennes seront mises en service dès l'inauguration officielle de ce méga-projet ferroviaire, long de 950 kilomètres, dont le tracé traverse les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf, a précisé le responsable en marge de sa visite consacrée au suivi des travaux de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya de Béchar.

Selon M. Bouaouni, la gare de Béchar jouera également un rôle de point de relais stratégique pour les voyageurs en provenance de Tindouf et d'autres régions du sud-ouest du pays concernées par le tracé de ce projet structurant. À ce titre, la gare de Tabebala, située dans la wilaya de Béni Abbès, permettra aux passagers de bénéficier de correspondances ferroviaires vers plusieurs villes du nord du pays. Le directeur général de la SNTF a souligné que les

travaux de réhabilitation et de modernisation de la gare de Béchar s'inscrivent dans le cadre d'un programme national prévoyant des interventions similaires dans 90 gares de voyageurs à travers le réseau ferroviaire national. Ce programme vise essentiellement à améliorer les conditions d'accueil, de transit et de confort des usagers, a-t-il expliqué. Il a également indiqué que des sections entières de ces gares, y compris celle de Béchar, feront l'objet d'une modernisation complète, afin de répondre aux attentes des voyageurs et des opérateurs du secteur. L'accent sera notamment mis sur la qualité des services et la création d'espaces adaptés à l'accueil, au repos et au transit dans des conditions optimales.

À noter que la SNTF assure actuellement, à partir de la gare de Béchar, une desserte quotidienne aller-retour Béchar-Oran, sur une distance de 700 km, ainsi que deux dessertes quotidiennes Béchar-Abadla, couvrant un trajet de 100 km, selon des responsables locaux de l'entreprise.

Cheklat Meriem

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjidja

Rédaction
M. B. Khadjidja
Yacine O.
G. Djahel Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.anep@anep.com.dz
agence.anneaux@anep.com.dz
agence.ouarza@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algier
SIA (Centre)

LE PROJET DE LOI SUR LE CODE DE LA ROUTE PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE LA NATION

SAYOUD PLAIDE POUR UN SYSTÈME DE CIRCULATION PLUS SÛR

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, hier, le projet de loi portant Code de la route devant la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation. Il a affirmé que ce texte s'inscrit dans l'application directe des instructions du Président de la République, visant à renforcer la lutte contre l'insécurité routière et à instaurer un environnement de circulation plus sûr.

Lors de son intervention, le ministre a mis en avant le lourd bilan humain, matériel et financier des accidents de la route en Algérie, soulignant les pertes considérables en vies humaines, les dégâts matériels importants ainsi que le coût élevé supporté par la trésorerie publique.

UN TEXTE AXÉ SUR LA RESPONSABILITÉ ET LA PRÉVENTION

Selon M. Sayoud, le projet de loi accorde une attention particulière à la sécurité des véhicules et des infrastructures routières. Il instaure une responsabilité pénale et civile pour l'ensemble des parties impliquées en cas de non-respect des règles de circulation, tout en introduisant de nouvelles mesures adaptées aux évolutions rapides observées à l'échelle mondiale dans le domaine de la sécurité routière. Structuré en dix chapitres comprenant 190 articles, le texte reflète, a-t-il expliqué, une vision politique claire visant à bâtir une société respectueuse des règles et consciente de la valeur de la vie humaine. Il s'inscrit également dans le 54^e engagement du Président de la République, relatif à la garantie de la



sécurité du citoyen et à la protection des biens publics et privés, à travers l'ancrage d'une véritable culture de la sécurité routière. « Le projet traite l'ensemble des causes des accidents, qu'elles soient liées au conducteur, au véhicule ou à l'environnement routier », a assuré le ministre, précisant que les responsables de la réalisation et de l'entretien des routes seront civillement tenus pour responsables des accidents causés par des travaux non conformes ou des manquements à leurs obligations.

RESPONSABILITÉS ÉLARGIES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le projet de loi étend la responsabilité à tous les acteurs concernés par les accidents de la route, notamment en cas de falsification des procès-verbaux de contrôle technique, d'octroi abusif de permis de conduire ou de défaiillances dans la maintenance des infrastructures. Il criminalise également la délivrance de documents techniques comportant des informations inexactes ou incomplètes. Le texte prévoit en outre le renforcement de la formation obligatoire des conducteurs,

Concernant le transport de personnes, de marchandises et de matières dangereuses, le ministre a indiqué que le projet impose des certificats de qualification professionnelle, le respect des temps de conduite et de repos, ainsi que l'utilisation de dispositifs modernes de contrôle et de surveillance.

l'instauration d'exams médicaux périodiques, ainsi que des mesures strictes de lutte contre la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes.

Concernant le transport de personnes, de marchandises et de matières dangereuses, le ministre a indiqué que le projet impose des certificats de qualification professionnelle, le respect des temps de conduite et de repos, ainsi que l'utilisation de dispositifs modernes de contrôle et de surveillance.

TECHNOLOGIES MODERNES ET SANCTIONS RENFORCÉES

Le projet introduit également des outils technologiques innovants, tels

que le paiement électronique des amendes, des appareils de détection de drogues, des stations de pesage fixes et mobiles, ainsi que des systèmes nationaux d'information pour le suivi des accidents et l'identification des points noirs.

Par ailleurs, l'importation, la fabrication et la commercialisation de pièces de rechange non conformes sont criminalisées, avec un durcissement des sanctions lorsque ces pratiques sont à l'origine d'accidents.

Les infractions sont classées selon leur gravité en contraventions, délits et crimes, chaque catégorie étant assortie de sanctions et de mesures complémentaires spécifiques.

UNE VISION GLOBALE POUR UNE MOBILITÉ SÉCURISÉE

En conclusion, Saïd Sayoud a affirmé que ce projet de loi constitue une approche globale et équilibrée visant à mettre en place un système routier sûr, durable et efficace, fondé sur la prévention, la dissuasion et la coordination entre l'ensemble des acteurs, tout en garantissant aux citoyens leur droit à une mobilité sécurisée.

R. N.

AHMED ATTAF REÇOIT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'OIM

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, chez lui au siège du ministère, la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en visite officielle en Algérie.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen des différents aspects de la coopération entre l'Algérie et l'OIM, ainsi qu'à la discussion des moyens de renforcer ce partenariat, en vue d'assurer une gestion plus efficace des divers défis liés au dossier de la migration. Les deux parties ont également souligné l'importance de consolider la coordination et d'intensifier les efforts conjoints face aux enjeux migratoires, dans le respect des principes humanitaires et du droit international.



MOUATASSEM BOUDIAF PREND SES FONCTIONS DE GOUVERNEUR PAR INTÉRIM DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

M. Mouatassem Boudiaf a pris lundi dernier ses fonctions de gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, à la suite de sa nomination la veille par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de cette institution bancaire.

La cérémonie de passation s'est déroulée dimanche dernier au siège social de la Banque d'Algérie entre M. Boudiaf et son prédécesseur, Salah Eddine Taleb, en présence des hauts responsables de l'institution, a précisé la même source.

Avant sa nomination à la tête de la Banque d'Algérie, Mouatassem Boudiaf a occupé le poste de vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, a-t-on rappelé.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION RECOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN EN ALGÉRIE

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, lundi dernier, l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, M. Anuarbek Akhmetov, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre avec M. Anuarbek Akhmetov, premier ambassadeur du Kazakhstan auprès de l'Algérie, a été l'occasion d'évoquer "l'état et les perspectives des relations entre les deux pays dans le domaine de l'information et de la communication, et d'échanger les vues sur les moyens d'asseoir les mécanismes de coopération bilatérale entre le ministère algérien de la Communication et le ministère de l'Information et de la Culture de la République du Kazakhstan, ainsi qu'entre les institutions médiatiques des deux pays",



précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont affirmé "leur volonté et leur

disponibilité à consentir tous les efforts nécessaires pour renforcer le rapprochement escompté entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, en adéquation avec la dynamique que connaissent les relations entre l'Algérie et le Kazakhstan ces derniers temps". Dans ce sillage, les deux parties "sont convenues d'œuvrer conjointement à l'élaboration d'un projet d'accord de coopération bilatérale dans le domaine de la communication, et à l'accélération de l'élaboration de la version finale du projet de mémorandum d'entente de coopération entre l'agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence de presse du Kazakhstan (Kazinform), en prélude à sa signature dans les meilleurs délais", note le communiqué.

INVITÉ DU FORUM DE LA CHAÎNE 1 DE LA RADIO ALGÉRIENNE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION INSISTE SUR LE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, a mis en évidence l'engagement de son ministère à travailler sur l'évolution et l'ajustement des programmes scolaires lors d'une réunion qui s'est tenue lundi dernier à Alger, afin de protéger l'identité nationale tout en répondant aux besoins du développement cognitif.

Lors de son intervention en tant qu'invité de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Saâdaoui a expliqué que les réformes en cours dans le secteur de l'éducation nationale visent à améliorer la qualité de l'enseignement. Il a souligné la nécessité de « développer et d'adapter » les programmes et les cursus scolaires en s'inspirant des approches internationales, de manière à préserver l'identité



nationale et l'authenticité de la société », tout en tenant compte des progrès actuels de la connaissance. Dans ce contexte, il a ajouté que l'Etat a alloué « un budget conséquent à cet effet, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Il a précisé que ce processus « a débuté progressivement », du primaire au moyen, pour aboutir au lycée, considéré comme une étape

cruciale dans la préparation à « la spécialisation universitaire ». Il a souligné que le ministère a confié à des experts qualifiés et patriotes l'expertise nécessaire à la réalisation des études relatives au développement des programmes scolaires. A cet égard, le ministre a abordé la question des nouvelles spécialisations que le secteur souhaite introduire au niveau secondaire, révélant un projet d'« ouverture d'une filière en informatique », qui

offrira aux élèves une formation initiale leur permettant d'intégrer les établissements d'enseignement supérieur spécialisés en intelligence artificielle et cyber-sécurité. Il a également mentionné les efforts du secteur pour ouvrir des « lycées spécialisés en sciences exactes », afin de donner aux élèves l'opportunité de démontrer leurs compétences, d'approfondir leurs spécialisations scientifiques et

d'acquérir une expérience pratique, précisant que les modalités de ce projet sont « en cours de finalisation avant d'être présentées aux partenaires sociaux, notamment aux parents d'élèves ».

Par ailleurs, le ministre a souligné l'engagement de son secteur envers les élèves à besoins spécifiques, notant l'ouverture de classes spécialisées pour ce groupe dans les écoles et même dans les hôpitaux pour les élèves souffrant de maladies graves dans le but de leur offrir la possibilité d'apprendre et de bénéficier « d'un soutien psychologique », en partenariat avec « les ministères de la Solidarité nationale et de la Santé ».

Concernant le concours de recrutement d'enseignants annoncé par le ministère, M. Saâdaoui a confirmé qu'il permettra d'atteindre l'objectif souhaité, à savoir obtenir des compétences spécialisées, et qu'il permettra également aux contractuels, aux suppléants et à toute personne ayant une expérience préalable d'y participer.

Abir Menasria

SALON NATIONAL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PRÈS D'UN MILLIER DE JEUNES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS AU RENDEZ-VOUS

Le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat a débuté hier, au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" de Sidi Abdellah (Alger), avec la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Ce salon qui sera organisé par la fondation "Rencontre des jeunes d'Algérie", en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre "du soutien à l'innovation, de

la promotion de l'économie numérique et du renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes". Cet événement, qui vient clôturer les activités du projet national "Jeunes UP", placé sous le slogan "Une jeunesse qui innove, une nation qui prospère", verra la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Il sera également marqué par l'organisation d'une exposition nationale regroupant 100 projets innovants, sélectionnés selon "des critères rigoureux par des jurys de wilaya composés d'enseignants

universitaires, d'experts, de spécialistes et d'entrepreneurs". Le programme du salon, dont les activités se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, prévoit aussi l'organisation d'un hackathon national réunissant 300 jeunes, lesquels rivaliseront pour développer des solutions technologiques et entrepreneuriales innovantes, faisant de cet événement "un espace dynamique pour mettre en valeur les capacités de la jeunesse algérienne, promouvoir l'innovation et soutenir l'économie de la connaissance".



GRÂCE AUX IMPORTANTES SUBVENTIONS ANNUELLES DE L'ÉTAT LES PRIX DES CARBURANTS EN ALGÉRIE PARMI LES PLUS BAS DANS LE MONDE

Selon les dernières données actualisées sur les prix du carburant, l'Algérie figure parmi les pays où ce combustible est le moins cher au monde. Une position qui surpassé même celle de plusieurs pays producteurs de pétrole et ce, grâce aux importantes subventions des pouvoirs publics.

Les statistiques mondiales sur les prix de vente du carburant placent l'Algérie dans une position très avantageuse, avec des tarifs à la pompe fixés à 47 DA pour l'essence (environ 0,36 USD), 31 DA pour le diesel (0,25 USD) et 12 DA pour le gaz de pétrole liquéfié GPL (0,09 USD).

En Algérie, le prix à la pompe équivaut à environ 50% de celui affiché chez d'autres grands producteurs de pétrole, en Arabie saoudite, une nation qui produit 10 millions de barils par jour, le litre se vend à 0,621 USD (79,80 DA), tandis qu'en Russie, qui produit 9 millions de barils par jour, les tarifs sont à 0,834 USD (107,10 DA). S'agissant des États-Unis, premier producteur mondial avec 14 millions de barils par jour, le tarif de l'essence s'établit à 0,835 USD le litre (107,30 DA). Et en Irak, qui produit 3,86 millions de barils par jour, le coût du litre est fixé à 0,649 USD, soit 83,40 DA. Pour le diesel, les tarifs pratiqués dans plusieurs nations exportatrices de pétrole sont approximativement quatre fois supérieurs aux prix algériens,



notamment aux États-Unis, où le litre se vend 0,925 USD (118,87 DA), et en Russie, où il atteint 0,951 USD (122,21 DA). Pour les pays du Golfe, producteurs de pétrole, les tarifs algériens sont nettement inférieurs. À titre d'exemple, le litre de gazole coûte 56,93 DA (0,443 USD) en Arabie saoudite et 48,06 DA (0,374 USD) au Koweït, malgré une production de 2,5 millions de barils quotidiens, soit des prix bien au-dessus de la moyenne algérienne. Pour ce qui est du gaz de pétrole liquéfié (GPL), le tarif algérien est quatre fois inférieur aux prix pratiqués en Arabie saoudite où le litre est en effet vendu localement à

0,291 USD (37,40 DA) et 0,366 USD (47,03 DA) en Russie. Les tarifs des produits pétroliers en Algérie ont connu une légère révision à la hausse. Le prix de l'essence a été porté à 47 DA le litre, soit une augmentation de 1,38 DA, tandis que le gazole a été porté à 31 DA (+1,99 DA). De son côté, le GPL a marqué une progression de 3 DA par rapport au tarif précédent grimpant ainsi à 12 DA le litre. Selon un communiqué du ministère, cet ajustement "s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur". Les autorités justifient cette mesure par le fait de "garantir l'approvisionnement continu du

marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants".

Le ministère a réitéré que les tarifs actuels ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, logistique). L'État, via le Trésor public, continue toujours de supporter la majeure partie du prix final dans l'optique de préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques. La loi de finances 2026 a consacré une enveloppe massive de 657 milliards de DA au soutien des produits de large consommation, incluant les hydrocarbures.

Omar Lazela

COUVRANT DIFFÉRENTS DOMAINES LE PALAIS DES EXPOSITIONS ACCUEILLERA 60 ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES EN 2026

Le Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger abritera, au cours de l'année 2026, de pas moins de 60 événements économiques nationaux et internationaux, couvrant une large palette de secteurs stratégiques, a annoncé lundi dernier Algeria Exhibitions dans un communiqué.

Le programme arrêté pour cette année englobe plusieurs secteurs clés de l'économie nationale, notamment l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, l'industrie pharmaceutique, les transports, le tourisme, l'environnement, ainsi que les services, a précisé Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex.

Ces différentes manifestations se tiendront à travers les divers pavillons du Palais des expositions, lequel met à disposition des espaces répondant aux exigences techniques et logistiques des exposants, conformément aux normes professionnelles en vigueur en matière d'organisation de foires et Salons internationaux, souligne la même source. Parmi les principaux rendez-vous programmés figurent la 57^e Foire



internationale d'Alger (FIA), prévue du 22 au 27 juin, le Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction (Batiimatec), du 3 au 7 mai, le Salon professionnel de l'agroalimentaire Djazagro, du 12 au 15 avril, ainsi que le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sipsa-Filaha), du 18 au 21 mai.

Le calendrier comprend également le 29^e Salon international du livre d'Alger (Sila), programmé du 28 octobre au 7 novembre, le Salon international du tourisme et des

voyages (Sitev), du 11 au 14 juin, ainsi que la Foire de la production algérienne (FPA) et le Salon des banques, assurances et produits financiers (Expo Finances), qui se tiendront tous deux entre le 17 et le 26 décembre.

D'autres manifestations connaissant un engouement croissant sont également prévues, à l'instar de l'événement « Ramadhan au Palais », programmé du 12 février au 14 mars, et de la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid), du 17 au 27 septembre.

A travers ce programme dense et diversifié, Algeria Exhibitions réaffirme son engagement à contribuer à la dynamique économique nationale, en favorisant les échanges, en accompagnant les opérateurs économiques et en promouvant l'image de l'Algérie en tant que destination régionale de référence pour les événements économiques, tout en offrant des espaces de rencontre propices au partage d'expertises et à la conclusion de partenariats, conclut le communiqué.

Cheklat Meriem

HADJ 1447 H

LES PERMIS SANITAIRES *OBLIGATOIRES*

Le chef de la délégation médicale de la mission algérienne pour le hadj (1447 H-2026), Dr Mahmoud Dahmane, a mis l'accent sur la nécessité pour les candidats de déclarer leur état de santé et de s'assurer qu'ils sont exempts d'un certain nombre de maladies, en accord avec les nouvelles normes sanitaires ratifiées par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite.

Lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à l'EPSP Bouchenafa de Sidi M'hamed, dans la commune de Mohamed-Belouizdad (Alger), le chef de la délégation médicale a exhorté tous les pèlerins à se soumettre à un examen médical et à déclarer toute maladie physique ou mentale dont ils pourraient souffrir. Ils peuvent le faire



en se rendant dans les comités médicaux situés dans les centres de santé des 58 wilayas. À cette occasion, le chef de la délégation médicale a également apporté des précisions concernant les vaccinations obligatoires, notamment celle contre la méningite, qui est

requise cette année, sauf pour les pèlerins ayant accompli la Omra dans les Lieux Saints au cours des cinq dernières années. Il a également indiqué, dans un contexte connexe, qu'un certificat de vaccination contre la COVID-19 figure parmi les exigences sanitaires stipulées par le

ministère du Hadj et de l'Omra du Royaume d'Arabie saoudite pour cette saison, en particulier pour les pèlerins âgés de plus de 65 ans. Il convient de noter que les affections médicales devant être déclarées durant cette saison comprennent « l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques nécessitant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée et les affections neurologiques ou psychiatriques graves ».

La liste comprend également les personnes âgées atteintes de démence, les grossesses au cours du dernier trimestre ou les grossesses à risque, les maladies infectieuses actives et les cancers actifs ou les affections faisant l'objet d'un traitement intensif.

Il est important de noter que le défaut de déclaration de l'une des affections médicales susmentionnées peut entraîner l'interdiction d'effectuer le pèlerinage du hadj.

Abir Menasria

DU DÉSERT AUX RÉSEAUX SOCIAUX LE MARKETING DIGITAL AU CŒUR DE LA RELANCE DU TOURISME SAHARIEN

Lors de la troisième édition de la journée d'étude sur le tourisme saharien, qui s'est tenue dimanche dernier dans la wilaya d'El Meniaa, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance d'amplifier les efforts de promotion et de marketing numériques. Ils ont proposé des solutions pour encadrer et structurer le travail des producteurs de contenu, tout en stimulant leur implication dans divers projets visant à promouvoir le tourisme dans la région. Cette approche visera spécifiquement à accompagner et à soutenir les créateurs de contenu, en organisant des activités ciblées destinées à les encourager à investir dans la promotion touristique, ont-ils souligné.

Lors de sa supervision du lancement de cette réunion, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a affirmé que « le secteur du tourisme et de l'artisanat est l'un des piliers essentiels du développement local », soulignant que l'organisation de tels événements constitue un véritable moteur pour la croissance du secteur, en

créant de la richesse, des emplois et en contribuant efficacement à la diversification de l'économie nationale. Le wali a ajouté que les pouvoirs publics attachent une grande importance au développement du secteur touristique, compte tenu de la richesse du patrimoine naturel, culturel et historique de l'Algérie, en général, et des wilayas du Sud, en particulier. Ceci a nécessité l'adoption de plateformes numériques, telles que les guides touristiques, dans le cadre de la digitalisation et de la modernisation des services touristiques, selon le même responsable. Ce dernier a également souligné que la wilaya d'El-Meniaa est considérée comme l'une des principales destinations touristiques du sud du pays, car elle possède de nombreux attraits touristiques, de nombreuses ressources naturelles, tels que les dunes de sable et des lacs disséminés sur son territoire, ainsi que des sites historiques et culturels emblématiques, dont l'ancien palais, l'église catholique et le Musée national public. Pour sa part, le Dr Fateh Ouled-

Haddar, professeur à l'université de Ghardaïa, a expliqué que l'investissement dans le tourisme et l'artisanat traditionnel ne se limite pas à l'hébergement touristique. Il peut également s'étendre à l'investissement personnel dans le marketing digital, la création et la diffusion de contenus sur diverses plateformes de médias sociaux, contribuant ainsi au développement local et renforçant l'attractivité de la destination touristique.

Cette rencontre a réuni plusieurs artisans, créateurs de contenu et guides touristiques, ainsi que des opérateurs du secteur. Les discussions ont porté sur le rôle de chaque acteur dans le soutien du tourisme et de l'artisanat traditionnel, notamment par la promotion sur les réseaux sociaux et la mise en valeur de l'image de la région grâce à un contenu numérique ciblé. En marge de cet événement, une exposition-vente a été organisée, présentant le travail d'artisans de différents domaines.

A. Menasria

L'EXPÉRIENCE DE LA CULTURE DU TERFESS OUVRE DES PERSPECTIVES AGRICOLES PROMETTEUSES

Des expériences de culture de truffes, connues localement sous l'appellation de Terfess, ont donné ces dernières années des résultats encourageants dans la wilaya d'El-Meniaa, ouvrant à la région des perspectives agricoles prometteuses. Un exploitant agricole de la région, en l'occurrence Djelloul Chayèche, a indiqué, à l'APS, avoir consacré une bonne partie de son exploitation à la culture du Terfess (de la famille des tubéracées), avec des techniques modernes adaptées aux spécificités du milieu saharien. Pour la culture du Terfess, une plante qui jusque-là poussait de manière sauvage en milieu saharien, il a réservé deux pivots d'irrigation, de 30 hectares chacun, en plus d'une autre superficie de 5 ha, à ce type de truffes, avec un rendement moyen de 10 à 15 quintaux par pivot. M. Chayèche, un des premiers investisseurs agricoles dans la région, activant dans les cultures stratégiques, à

l'instar des céréales et des fourrages, et dans l'élevage de bétail, a souligné que la technique culturelle du Terfess a été introduite des pays du Golfe, le Qatar plus précisément. Elle repose sur la bonne préparation du sol, la qualité de l'eau et le respect de la période de culture en automne, avec un cycle d'irrigation bien étudié, pour pouvoir ensuite récolter la truffe en hiver, a-t-il expliqué. Selon les explications fournies, des extraits du Terfess sont pulvérisés sur la superficie irriguée sous pivot avec une eau douce souterraine, abondante dans la région d'El-Meniaa, sans aucun additif d'engrais, faisant du Terfess un produit naturel entièrement Bio. Plusieurs variétés de Terfess, dont la rouge, la blanche et l'ocre, sont produites au niveau de l'exploitation de M. Chayèche, et sont commercialisées dans différentes wilayas du pays, voire même exportées vers des pays du Golfe et des pays européens, où ils

sont présentés parmi les mets raffinés dans les hôtels et restaurants. Au vu des résultats probants de la culture du Terfess dans la wilaya d'El-Meniaa, l'expérience a été généralisée à des jeunes exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un transfert d'expertise, faisant de cette activité un segment parmi ceux faisant la réputation de la wilaya, notamment dans les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, a souligné la même source. Et d'ajouter que durant les dernières saisons agricoles, ont été adoptés les systèmes d'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, dans un souci de rationalisation de l'exploitation de la ressource hydrique et d'amélioration des rendements, amenant les agriculteurs à

développer cette culture en raison de son rendement économique, surtout à l'exportation. Le Terfess est, en effet, très prisé sur le marché national et son prix varie entre 14.000 et 20.000 DA/kg et ce, pour son excellente saveur gustative, mais aussi pour ses bienfaits thérapeutiques dans la médecine traditionnelle (traitement d'affections oculaire et allergique). Ces expériences agricoles réussies confirment

l'important potentiel de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa, renfermant des produits concurrentiels à forte valeur ajoutée, susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon les meilleurs agriculteurs locaux.



LES START-UP NATIONALES S'IMPOSENT SUR LA SCÈNE MONDIALE QUAND LE SAVOIR-FAIRE ALGÉRIEN S'EXPORTE

Pendant longtemps, l'Algérie a été perçue comme un marché d'attente, riche en potentiel mais pauvre en concrétisation. A présent, cette image appartient désormais au passé.

Ces dernières années, un phénomène discret mais profond est en train de redessiner les contours de l'économie nationale : l'émergence d'un écosystème entrepreneurial algérien capable de rivaliser, d'innover et surtout de s'exporter. Les start-up algériennes ne cherchent plus seulement à exister, elles commencent à gagner, convaincre et rayonner à l'international.

Cette montée en puissance n'est ni le fruit du hasard ni un simple effet de mode. Elle résulte d'une politique publique assumée, construite autour d'un choix stratégique clair : faire de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat des leviers centraux de diversification économique. Aujourd'hui, les résultats sont visibles, mesurables et reconnus bien au-delà des frontières nationales.

En quelques années à peine, l'Algérie est passée d'un tissu embryonnaire d'initiatives isolées à un véritable écosystème structuré. Incubateurs, accélérateurs, agences spécialisées, fonds d'investissement dédiés aux start-up : un environnement complet s'est progressivement mis en place pour accompagner les porteurs de projets, sécuriser les financements et transformer les idées en entreprises viables. Cette architecture de soutien, pensée pour durer, a permis à toute une génération de jeunes entrepreneurs de franchir un cap décisif. Cette dynamique a été clairement réaffirmée au plus haut niveau de l'État.

Lors de l'ouverture de la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up, tenue à



Alger du 6 au 8 décembre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé l'ambition stratégique du pays : atteindre 20 000 start-up à l'horizon 2029, contre 13 000 aujourd'hui. Un objectif ambitieux, mais désormais crédible, tant la progression observée ces dernières années est rapide et structurelle. La reconnaissance internationale est venue consacrer cette trajectoire. En juin dernier, l'Algérie a reçu le prix de « Champion des politiques entrepreneuriales » lors du Global Entrepreneurship Congress (GEC), organisé dans l'Etat de l'Indiana, aux États-Unis. Une distinction majeure, attribuée parmi plus de cinquante pays, qui récompense les nations ayant mis en place des politiques concrètes, efficaces et durables en faveur de la création et de la croissance des start-up. Ce prix n'est pas symbolique : il acte l'entrée de l'Algérie dans le cercle des pays qui comptent désormais dans l'économie mondiale de l'innovation. Mais au-delà des trophées institutionnels, ce sont surtout les performances des start-up algériennes

elles-mêmes qui retiennent l'attention. Partout où elles passent, elles laissent une empreinte. En Europe, en Chine, au Qatar, aux États-Unis, des projets algériens séduisent des jurys internationaux, attirent des investisseurs et s'imposent face à une concurrence féroce. La start-up FARM AI en est l'illustration parfaite. Spécialisée dans l'agriculture intelligente, elle a décroché la deuxième place mondiale lors du concours Tech4Good du groupe Huawei grâce à une solution d'intelligence artificielle permettant la détection précoce de la rouille du blé à l'aide de drones. Une innovation à la croisée de la technologie, de la sécurité alimentaire et du développement durable, qui démontre que les solutions algériennes répondent désormais à des enjeux globaux. D'autres success stories confirment cette tendance. Une entreprise fondée par deux étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger s'est distinguée au Moscow Start-up Summit, l'un des rendez-vous internationaux majeurs de l'innovation. La start-up Gardens of Babylon (GB Vertical) a

remporté le prix ARLEM 2025 de l'entrepreneuriat local des jeunes dans la région euro-méditerranéenne, tandis que Nrecycli a été primée à Doha dans la catégorie « énergie et environnement » lors du Youth Social Entrepreneurs Award, pour son impact social et écologique.

Sur le continent africain également, l'Algérie affirme son nouveau statut. Les start-up nationales ont brillé lors des concours d'innovation de la Banque islamique de développement (BID) et à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger. Ces succès traduisent une réalité nouvelle : l'Algérie n'est plus seulement un marché, elle devient un acteur de l'économie africaine de la connaissance.

Cette transformation repose sur des choix structurants : un cadre juridique modernisé, des procédures numérisées, un système fiscal incitatif, des passerelles renforcées entre universités, centres de recherche et entreprises, ainsi que des investissements ciblés dans les infrastructures technologiques. L'ensemble a permis de créer un climat de confiance, indispensable à l'élosion de projets innovants.

En l'espace de quelques années, le nombre de start-up est passé d'environ 200 en 2019 à plus de 13 000 aujourd'hui. Derrière ces chiffres, il y a une génération qui refuse l'atténisme, qui mise sur l'innovation et qui voit désormais l'international non plus comme un rêve inaccessible, mais comme un terrain de jeu réel.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse la simple réussite de quelques entreprises. Il s'agit d'un basculement stratégique. L'Algérie est en train de s'installer, progressivement mais sûrement, dans l'économie mondiale de l'innovation. Et cette fois, ce ne sont ni les discours ni les promesses qui parlent, mais les résultats.

Omar Lazela

RAYANE MOUSLI. REPRÉSENTANTE DE FENNEC BOOKING (START-UP EN TOURISME), À ALGER16 :

« LE TOURISME ALGÉRIEN PEUT ÉVOLUER AVEC UN MEILLEUR ENCADREMENT »

L'entrepreneuriat et les start-up dans le domaine du tourisme en Algérie ont un potentiel énorme, porté par la richesse du territoire et la demande croissante pour des services innovants. Dans ce sens, Fennec Booking s'impose aujourd'hui comme une start-up leader, alliant proximité et qualité pour répondre aux attentes des voyageurs. À l'occasion de la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up organisée début décembre à Alger, Alger 16 a rencontré Rayane Mousli, représentante de Fennec Booking, pour échanger sur l'innovation dans le secteur touristique.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE

Alger16 : Parlez-nous de Fennec Booking, une start-up devenue aujourd'hui une référence dans son domaine en Algérie.

Rayane Mousli : Fennec Booking est une plateforme de réservation qui vise à faciliter les déplacements et l'organisation des voyages. Nous disposons à la fois d'un site web et d'une application mobile, afin d'être accessibles au plus grand nombre. Actuellement, nous proposons trois services principaux : la billetterie, l'hôtellerie et le transfert, aussi bien au niveau national qu'international. D'autres services viendront s'ajouter prochainement pour répondre davantage aux besoins des voyageurs. Nous avons également intégré le paiement en ligne, que ce soit par carte Edahabia ou par carte bancaire, afin d'offrir plus de simplicité et de sécurité à nos clients.

Vous êtes installés à l'aéroport international d'Alger. Pourquoi ce choix stratégique ?

En effet, notre implantation à l'aéroport international d'Alger n'est pas un hasard. C'est un point stratégique qui nous

permet d'être au plus proche des voyageurs. Nous assurons un service continu, 24h/24 et 7j/7. Même lorsque le client arrive très tard dans la nuit, pendant un jour férié ou durant l'Aïd, nous sommes présents. Cette disponibilité permanente nous permet de répondre rapidement aux situations urgentes et d'accompagner les voyageurs à tout moment.

Selon vous, qu'est-ce qui a fait le succès de Fennec Booking ?

Le principal facteur de notre succès, c'est la qualité du service. Nous accordons une grande importance à l'accompagnement et à la confiance du client. Lorsqu'un voyageur rencontre un problème ou a besoin d'assistance, nous restons disponibles. Même pour un vol de nuit ou une situation urgente, notre équipe est sur place à l'aéroport pour apporter des solutions concrètes et rassurer les clients.



Votre entreprise évolue à la fois dans le tourisme et l'univers des start-up. Comment évaluez-vous l'écosystème des start-up en Algérie ?

Je ne vous apprends rien en vous disant que l'écosystème des start-up en Algérie présente aujourd'hui de réelles opportunités. Le marché est encore en développement, ce qui laisse de la place à l'innovation et à de nouveaux projets. Dans le secteur du tourisme en particulier, il existe un fort potentiel à exploiter, à condition de renforcer l'accompagnement et le soutien aux initiatives innovantes.

Le secteur du tourisme connaît-il encore des difficultés ?

Oui, il existe certaines faiblesses, mais le potentiel reste très important. Le tourisme algérien peut évoluer avec un meilleur encadrement et davantage de soutien. L'objectif est de proposer des services de meilleure qualité afin de rendre la destination Algérie plus attractive, aussi bien pour les visiteurs nationaux qu'internationaux. Un soutien plus important de l'État serait nécessaire. Même si des procédures existent déjà, certaines restent contraintes pour les opérateurs et pour les visiteurs étrangers.

La question du visa, par exemple, demeure un frein. Une simplification des démarches permettrait d'attirer davantage de touristes étrangers et de faciliter leur accès au pays.

Un dernier mot ?

D'abord, je vous remercie de nous donner la parole, ensuite j'aimerais dire qu'aujourd'hui nous espérons et nous attendons un renforcement du soutien au secteur du tourisme en Algérie, afin de permettre aux visiteurs venus de l'étranger de découvrir la richesse de notre pays.

G. S. E.



PRÉVU DU 6 AU 13 JANVIER

TIZI-OUZOU PRÉPARE UN RICHE PROGRAMME POUR YENNAYER

À l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh Yennayer 2976, la wilaya de Tizi-Ouzou vit, du 6 au 13 janvier, au rythme d'un programme culturel dense et varié, initié par la Direction de la culture et des arts en coordination avec les différents établissements culturels de la wilaya. Les activités prévues touchent aussi bien le chef-lieu que plusieurs communes, avec pour objectif d'associer le plus large public à cette fête profondément ancrée dans l'histoire et la mémoire collective.

La Maison de la culture Mouloud Mammeri a donné le coup d'envoi des festivités avec l'inauguration de plusieurs expositions. Parmi elles figure une exposition scientifique dédiée à Yennayer, à son histoire et au patrimoine culturel algérien, organisée en collaboration avec le Musée public national de Chlef, le Musée des arts et traditions populaires de Médéa, le Musée public national de Sétif, la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou, ainsi que le Centre national de recherche en archéologie (CNRA) d'Alger. Une exposition ethnographique est également proposée, avec la participation d'associations culturelles locales. Dans le cadre de cette célébration, la



Maison de la culture a aménagé un espace muséal et cyber, consacré notamment à l'exposition et à la vente de livres, avec la participation de centres de recherche tels que le CRLCA, le CRASC, le CNRAH, ainsi que les éditions ENAG. Des ateliers pédagogiques sont organisés, tandis qu'un espace dédié aux artisans, intitulé « Yennayer, héritage culturel ancestral et produit touristique », met en valeur le savoir-faire traditionnel et son potentiel de promotion. La première journée a été marquée, à 13h, par le vernissage de l'exposition de Nourdine Hamouche, intitulée « Apothéose de signes », suivie d'une séance de vente-dédicace de son ouvrage éponyme. Un gala artistique, prévu à 14h, a été animé par les candidats de la 9^e édition de l'émission

« Alhane wa Chabab ». Tout au long de l'événement, les expositions se poursuivent de 9h à 16h, accompagnées d'une table ronde sur les symboles berbères, de la 4^e édition du Concours du chant populaire féminin « Urar n Lxalat » (du 8 au 10 janvier), de conférences sur le patrimoine oral, de galas artistiques, de projections, d'un défilé de mode et de divers ateliers.

La Bibliothèque principale de lecture

publique Si Mohand U Mhand participe à cette célébration à travers des expositions, une rencontre littéraire avec Jugurtha Abbou, une conférence suivie d'une vente-dédicace avec Abdallah Arkoub, ainsi que des ateliers dédiés au conte et à la lecture.

De son côté, le Théâtre régional KATEB-YACINE rend hommage au comédien et archiviste du théâtre Abdelhamid Rabia, tout en proposant des représentations théâtrales inscrites dans le cadre de Yennayer. Des projections cinématographiques sont prévues à la salle de cinéma Djurdjura, tandis que l'École régionale des beaux-arts d'Azazga accueille expositions, workshops et une conférence sur le patrimoine amazigh animée par Rachid Oulebsir, ainsi que la réalisation d'une fresque murale sur le thème de Yennayer. Par ailleurs, en plus des activités organisées dans les communes et les bibliothèques communales, la Cinémathèque « Le Mondial » accueillera, du 10 au 13 janvier, le Panorama du cinéma amazigh, avec la projection de plusieurs œuvres marquantes.

Cheklat Meriem

LANCER DU 12^{ÈME} FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS SAMEDI PROCHAIN

La 12^e édition du Festival culturel local de la poterie de Maâtkas (Tizi-Ouzou) s'ouvrira samedi prochain au village d'Aït Zaim, a annoncé hier la Direction de la culture et des arts de la wilaya dans un communiqué. Organisée en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les Assemblées populaires communales (APC) de Souk El Tenine et de Maâtkas, l'association culturelle Tigjdit et le comité du village d'Aït Zaim, la nouvelle édition du Festival vise à mettre en lumière le savoir-faire ancestral des potières de la région, le métier étant traditionnellement exclusivement féminin, précise la même source. Une exposition dédiée à la poterie de Maâtkas et d'autres régions, ainsi qu'à diverses œuvres artisanales seront organisées pendant ce



Festival. Une visite du musée de la poterie, véritable espace de mémoire et de transmission du patrimoine artisanal, est également prévue.

Comme lors des éditions précédentes, des ateliers pédagogiques de fabrication artisanale de poteries et des démonstrations de cuisson traditionnelle des objets seront organisés pour le public, selon le communiqué du programme de la Direction de la culture. De leur côté, les membres de l'association Tigjdit ont souligné qu'à travers cette 12^e édition, le Festival local de la poterie de Maâtkas "s'affirme comme un rendez-vous culturel incontournable, dédié à la préservation, la valorisation et la transmission d'un héritage artisanal ancestral".





ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

LA DIARRHÉE ET LA DIGESTION : CAUSES ET CONSÉQUENCES

■ La diarrhée est un problème fréquent. Elle se caractérise par des selles de consistance liquide ou molle, plus volumineuses et nombreuses qu'à l'habitude (plus de 3 selles par jour).

LA DIARRHÉE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il ne s'agit pas d'une maladie, mais d'un symptôme de la colite. Sa cause la plus fréquente est l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Elle dure 1 jour ou 2, puis disparaît sans nécessiter de traitement.

Pendant toute sa durée, il faut bien s'hydrater, car le corps peut perdre beaucoup d'eau et de sels minéraux par les selles.

Cette mesure est particulièrement importante pour les enfants et les personnes âgées, pour lesquels la déshydratation peut avoir des conséquences plus sérieuses. En effet, après seulement 1 ou 2 jours de diarrhée, les jeunes enfants peuvent être déshydratés très gravement.

Dans les pays industrialisés, il est très rare qu'une diarrhée entraîne le décès.

Néanmoins, dans les pays sous-développés, il s'agit de la 2e cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

QU'EST-CE QUE LA DIGESTION ?

La digestion est un processus biologique au cours duquel les aliments sont dégradés et transformés en nutriments. La digestion commence dans la bouche, où les aliments sont broyés et mélangés à la salive, puis se poursuit dans l'estomac, qui sécrète des succs digestifs acides et continue de broyer les aliments pendant quelques heures.

À la sortie de l'estomac, les aliments prédigérés (appelés chyme) continuent à être dégradés dans l'intestin grêle par les succs digestifs provenant du pancréas et de la vésicule biliaire. Transformés en nutriments, ils peuvent alors traverser la membrane semi-perméable de l'intestin et être absorbés par le sang et la lymphe. De là, ils pourront circuler dans le corps et être utilisés selon les besoins de l'organisme. Ce qui n'a pas été absorbé est transformé en matière fécale dans le côlon.

Un adulte boit environ 2 litres de liquide par jour. Son système digestif en reçoit de 7 à 8 litres supplémentaires (salive, succs digestifs, bile, etc.). Ainsi, un total de 9 à 10 litres de liquide traverse les intestins quotidiennement.

La majorité de l'eau présente dans les matières fécales est extraite lors du passage dans les intestins. Le corps absorbe ou « recycle » environ 99 % de l'eau qui traverse le système digestif. Ce système est finement réglé : il suffit que ce taux d'absorption baisse de 1 % (en raison d'une infection, d'une maladie

intestinale, etc.) pour déclencher une diarrhée.

LES CAUSES DE LA DIARRHÉE

La diarrhée est un problème intestinal qui implique l'un ou l'autre des 3 mécanismes suivants. Parfois, ils sont présents simultanément.

- un manque d'absorption par les intestins du liquide contenu dans les selles ;
- un transit intestinal accéléré, ce qui empêche l'assèchement des matières fécales ;
- un passage anormal d'eau et de sels minéraux provenant du corps par la paroi des intestins.

LES CAUSES DE LA DIARRHÉE EN CAS DE MALADIES INTESTINALES

Lorsqu'une maladie intestinale est en cause, la diarrhée est souvent chronique. Voici les causes les plus fréquentes :

- une intoxication alimentaire (par exemple, de la volaille infectée par la salmonelle ou de la viande contaminée par la bactérie Escherichia coli) ;
- une gastroentérite virale ;
- le stress ou l'anxiété ;
- la prise d'antibiotiques : elle altère la flore intestinale, et réduit ainsi la capacité d'absorption de la paroi des intestins. Les antibiotiques causent la diarrhée chez 5 à 30 % des utilisateurs, selon le type d'antibiotique consommé ;
- une maladie intestinale chronique : la maladie coeliaque (intolérance au gluten), la maladie de Crohn, le syndrome de l'intestin irritable, etc. ;
- une intolérance au lactose ;
- l'hyperthyroïdie.

Mentionnons que le choléra peut entraîner des pertes de 10 litres de diarrhée par jour. Il est toutefois très peu fréquent dans les pays industrialisés.

LA TOURISTA, DIARRHÉE DU VOYAGEUR

On nomme familièrement "tourista" toutes diarrhées infectieuses contractées durant

un voyage. Chaque année, 20 à 50 % des voyageurs en font l'expérience. Les destinations à risque sont l'Amérique latine, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie.

L'ingestion d'aliments ou d'eau contaminée par des bactéries en est la principale cause. Cela dit, en voyage, le stress de l'aventure, la fatigue, le décalage horaire et les habitudes alimentaires chamboulées peuvent aussi déclencher une diarrhée.

LES COMPLICATIONS POSSIBLES DE LA DIARRHÉE

La déshydratation et tous les problèmes qu'elle peut engendrer sont les principales complications qui peuvent survenir et qu'il importe de tenter d'éviter.

Par ailleurs, les personnes sous antibiothérapie peuvent voir leur diarrhée s'aggraver si elles contractent une infection à la bactérie Clostridium difficile. Cela se produit le plus souvent en milieu hospitalier.

La bactérie C. difficile profite d'un affaiblissement de la flore intestinale pour croître dans les intestins. Elle sécrète 2 toxines (A et B) qui causent une diarrhée importante en accélérant le transit intestinal et en réduisant l'absorption de liquide dans les intestins.

Ainsi, une fois un traitement aux antibiotiques terminé, si la diarrhée est grave ou qu'elle persiste, il faut consulter un médecin sans tarder.

Jusqu'au tiers des diarrhées associées aux antibiotiques seraient provoquées par cette bactérie : une faible proportion d'entre elles s'aggravent.

QUAND CONSULTER POUR LA DIARRHÉE ?

Consultez un médecin dans les plus brefs délais si l'un ou l'autre des signes suivants se manifestent :

- une diarrhée très abondante (plus de 10 selles par jour) qui persiste plus de 48 heures ;
- des signes de déshydratation, surtout chez un jeune enfant ou une personne âgée (voir plus bas) ;
- une fièvre de 38,5 °C (101,5 °F) ou plus ;
- du sang dans les selles ;
- de fortes douleurs abdominales ;
- une diarrhée chronique.

NUMÉROS UTILES

URGENCE ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIA (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

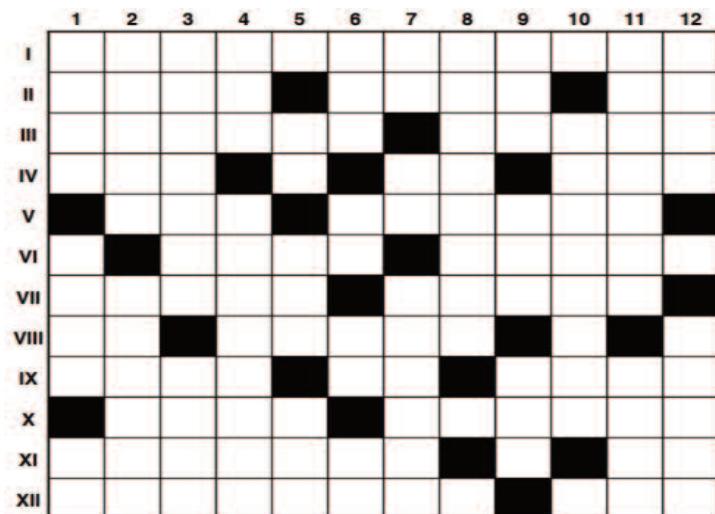
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1319



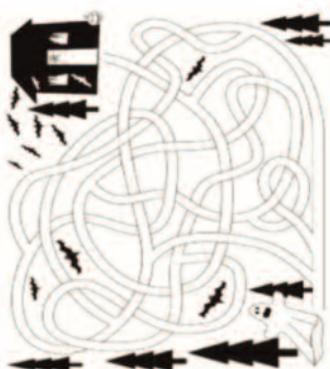
HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014. II. Un compositeur de l'urne. Abîmes. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Béguin ou bénitier. VIII. Quelque chose d'assez. VIII. Ville de province dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Se découvre à marée basse. Coutumes. X. Accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diapris. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécute. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sous-entendu. A leur capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer qui borde Sotchi.

CHOISI LE BON CHEMIN



SOLUTION N°1318

I	2	3	4	5	6	7	8	9	10
B	A	L	U	S	T	R	A	D	E
E	Q	U	E	R	R	E	O	S	
	L	U	T			A	V	E	N
V	E	R	A	N	D	A	J	E	
E	D	I	T	A	I	P	O		
D	U	N	E	T	T	E	N	S	
E	C	L	O	I	N	G	P		
R	P	I	O	R	R	U	E		
E	N	C	I	N	T	E	E		
S	E	V	R	E	S	S	U	R	

PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1318

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

MOTS MÊLÉS

N	I	X	E	S	A	G	E	P	D	J	I	N	N	C
I	G	E	L	L	I	U	O	G	R	A	G	R	G	M
L	O	R	R	H	E	R	T	S	N	O	M	O	E	C
E	E	U	I	U	Y	R	E	N	I	S	U	L	E	M
B	F	A	R	F	A	D	E	T	A	L	O	R	K	Q
O	L	T	E	L	F	T	R	I	E	G	B	O	G	Z
G	E	N	R	N	O	O	O	E	C	E	R	G	O	O
U	E	E	M	O	R									
P	T	C	Y	C	L	O	P	E	I	E	O	A	G	B
S	P	H	I	N	X	L	C	G	R	M	I	S	O	I
Y	D	R	A	C	U	A	I	S	I	R	E	N	E	
C	N	E	M	O	T	N	A	F	L	H	P	I	E	Y
H	O	B	B	I	T	N	A	E	G	C	A	M	E	E
E	N	I	D	N	O	G	A	R	D	N	A	T	S	
A	G	A	N	Y	M	P	H	E	R	V	I	U	O	V

CENTAURE
CERBERE
CHIMERE
CYCLOPE
DJINN
DRACULA
DRAGON
ELFE
FANTOME
FARFADET
GARGANTUA
GARGOUILLE
GEANT
GOBELIN
GOLEM

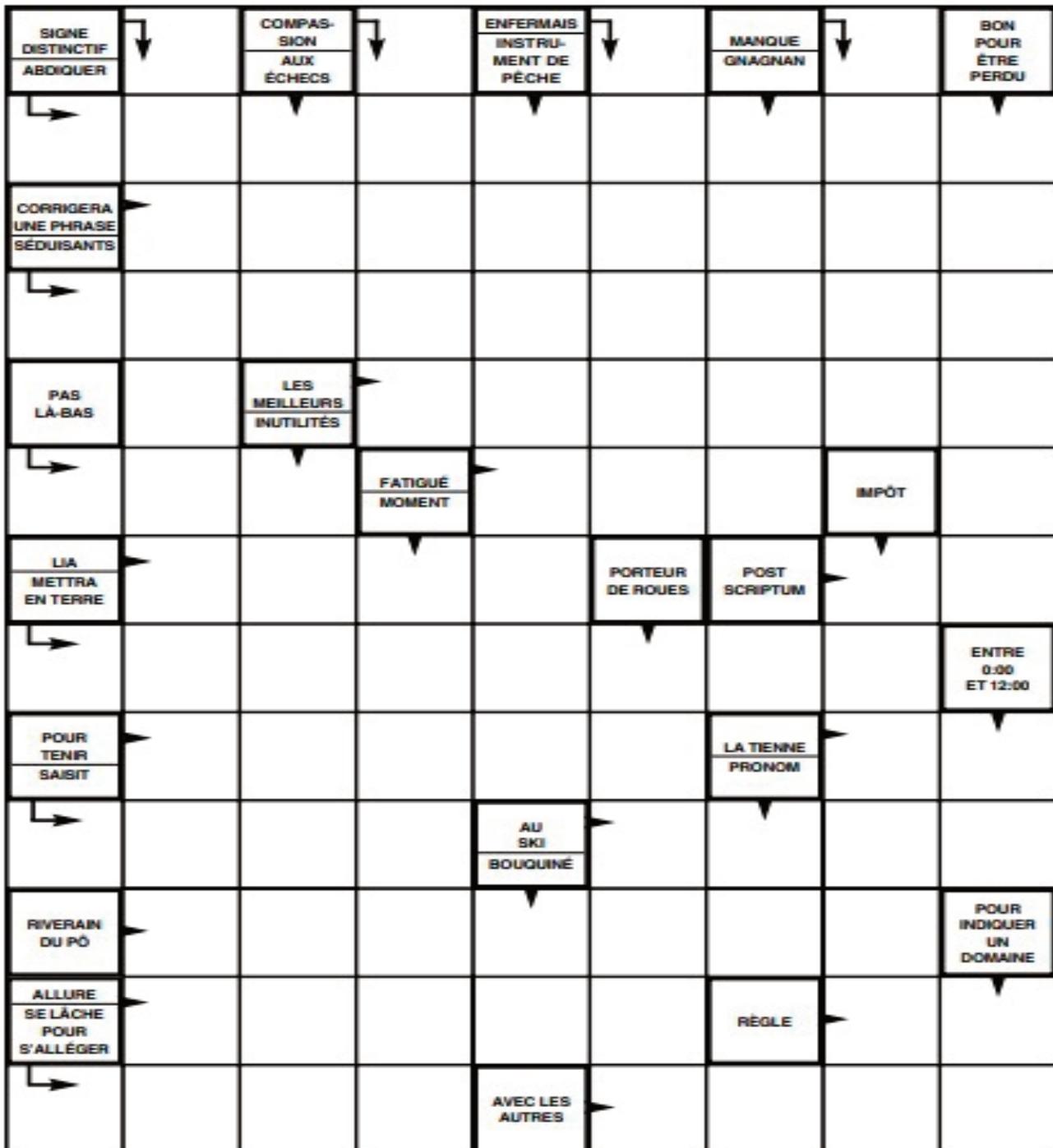
GORGONE
GOULE
GRIFFON
HOBBIT
HYDRE
KORRIGAN
LICORNE
LOUP
MELUSINE
MINOTAURE
MONSTRE
NAGA
NAIN
NIXE

NYMPHE
OGRE
ONDINE
PEGASE
PSYCHE
SATAN
SIRENE
SORCIERE
SPHINX
TROLL
VAMPIRE
VOUVIRE
YETI
ZOMBIE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS n°305

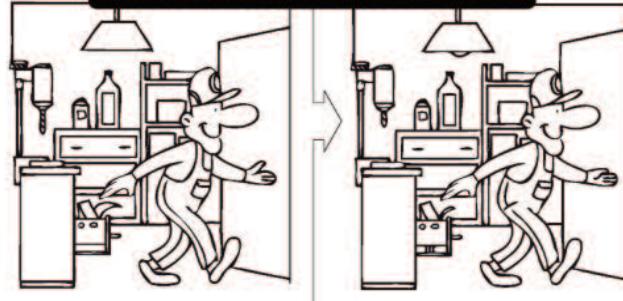
Le mot-mystère est : amortisseurs

Mots Fléchés N°1229



ALGER16
Votre journal!

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1228

C	F	L	V		R
M	A	T	U	I	N A L E
R	O	M A N		S O S	
C	A	R	A T	B E T E	
B	E	N O I T		O R	
V	I	R T U O S E		E V	
N	O E D	R O I			
G	I	L E V R E S			
E	U T E R P E	T			
A	R R E T	C R U E			

LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 12^e JOURNÉE)

LE MC ALGER PREND LE LARGE VERS LE TITRE

Le MC Alger, vainqueur, avant-hier soir, du CS Constantine, qu'il recevait au stade Ali-Ammar de Douéra, pour le compte de la mise à jour de la 12e journée, a ajouté à son escarcelle trois autres précieux points qui lui permettent de prendre le large, en devançant le deuxième au classement, en l'occurrence le CR Belouizdad, de 11 points.

Le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, avance désormais avec des pas sûrs vers un autre sacre. En effet, avec ses onze longueurs d'avance assurées sur son poursuivant immédiat avant la fin de la phase aller du championnat, il a quasiment déjà assuré une bonne marge qu'il ne sera pas du tout facile à rattraper par les autres équipes concurrentes. Les plus acharnés devront non seulement faire un sans-faute mais aussi attendre en même temps des faux pas de cet adversaire qui leur a joué un vilain tour prématurément. Mais en foot, tout reste possible tant que les jeux ne sont pas encore faits. Avant-hier, d'ailleurs, cela a failli de peu pour le MCA. Le CS Constantine lui a tenu vraiment la dragée haute jusqu'aux ultimes secondes de la partie. En effet, la victoire mouloudéenne ne s'est dessinée qu'à la 90' + 5' du temps additionnel de la rencontre grâce à un coup d'éclat du rentrant Naidji qui a tout fait sur le côté gauche avant de servir Ferhat sur un plateau. Ce dernier, bien en position à hauteur des 16 mètres, a placé, alors avec classe, un beau plat de son pied droit, à ras de terre, laissant le gardien adverse se contenter de suivre le cuir dans sa cage avec le regard. Zakaria Bouhelfaya est resté comme figé sur

l'action, au grand bonheur des Mouloudéens et leur supporters qui ont enfin exulté leur joie. Ferhat, heureux comme un gamin d'avoir enfin mis son premier but de la saison, et quel but !, allait alors même se permettre le luxe d'ôter son maillot et s'offrir au bout d'une course joyeuse, d'extase, un carton jaune pour lequel il serrera la main de l'arbitre avec un sourire grand comme ça. Normal ! Avec un but d'une telle valeur, il pouvait même risquer un rouge sans calculer. Mais sinon, durant la partie, le jeu fut serré entre les deux équipes même si le MCA avait un ascendant. Mais il n'avait jamais eu une occasion aussi franche de scorer. Le CS Constantine, bien en place, ne laissant aucun espace, a bien compliquée la tâche des locaux, pourtant suffisamment portés par un stade tout acquis à leur cause. Pas du tout dangereux devant, mais les Constantinois ont réussi à défaire toutes les tentatives des Kepri, Menazla et consorts, jusqu'à céder à la fatigante minute du temps de jeu. Au terme de cette rencontre, le CS Constantine rentre donc avec 0 point et beaucoup de regrets d'avoir échoué de peu à arracher le nul. Il reste alors à la 10e place au classement avec ses 19 points. Le MCA, quant à lui, continue sa domination au championnat, leader au tableau avec 35 points.

LE CAUCHEMAR CONTINUE POUR LA JSK

La JS Kabylie, de son côté, aurait pu vivre, le même jour, un lundi encore plus sombre, n'eût été ce but égalisateur à l'arrachée de Bott à deux minutes de la fin du temps réglementaire, évitant ainsi

à son équipe un véritable naufrage au Hocine-Aït-Ahmed stadium, face au MB Roussel. Les deux équipes jouaient aussi leur match en retard comptant pour la mise à jour de la 12e journée dans un stade déserté par les fans, après les multiples déconvenues des Vert et Jaune. A avoir le match, deux hommes et un détail ont compliquée la situation de la JSK durant ce rendez-vous qu'il ne fallait pourtant pas rater pour espérer apaiser un tant soit peu les choses dans la maison kabyle. Le détail fut visiblement négligé par le staff, à sa tête le coach Zinnbaeur, qui a préféré aligner un onze quasiment jamais mis à l'œuvre, du moins dans un match officiel, collectivement, en dehors de Boudjema et Bada au milieu. En laissant les Mahious, Madani, Sarr et Merghem sur le banc, alors que Boudebouz et Haddid étaient carrément hors de la liste des dix-huit, Zinnbaeur aurait-il commis l'impair de négliger le présent et songer déjà au prochain match du CR Belouizdad ? Difficile de dire qu'il n'y pensait pas et que la composante

présentée d'entrée face au MB Roussel n'était dictée que par ses seuls choix tactiques pour ce match. Et malheureusement pour lui dans ses choix du jour, il y a eu les deux cas Merbah et Bada. Ce dernier a fortement pénalisé son équipe et carrément contrarié la stratégie du choix en se faisant sortir à la 38' de jeu par un carton rouge du reste amplement mérité. Coupable d'un geste agressif sur un adversaire dans une action anodine au centre du terrain, le milieu Canari venait de commettre une double condamnation à son équipe, gratuitement, alors qu'il n'y avait aucune situation qui pouvait le pousser à commettre ce sacrifice. En effet, par son geste, Bada venait non seulement de rajouter un tour de chamboulement à son équipe qui devait de plus continuer la partie en infériorité numérique. Pis, il venait en plus de s'exclure déjà du prochain match contre le CRB, privant ainsi doublement son équipe de ses services. Et puis, il y a le portier, promu à l'occasion capitaine, qui n'est pas du tout au-dessus de tout reproche dans le but encaissé sur balle arrêtée à la 61' de jeu. Même un novice en football remarquera que Merbah, très avancé de la ligne de son but, n'était pas du tout à la place qu'il fallait à l'exécution du coup franc. Ce qui a fait que, malgré sa taille, il n'a même pas pu effleurer des doigts la balle remise en jeu par la transversale. Après ce but, les Kabyles ont littéralement assiégié le camp adverse.

Même réduits à dix, ils ont étouffé en continué leur adversaire mais n'ont pu qu'égaliser pour finir la rencontre à un but partout. Bien maigre récolte que ce point du nul qui ne leur permettra finalement pas de faire mieux que cette 8e place avec 20 points au classement général.

Djaffar Chilab

ES SÉTIF CINQ JOUEURS LIBÉRÉS

La direction de l'ES Sétif a entamé le grand nettoyage en vue de monter une grande équipe comme souhaitent les amoureux du club. Le président du conseil d'administration Azzeddine Arab est déjà passé à l'action. Le club a annoncé via ses réseaux la rupture de plusieurs contrats de joueurs n'ayant pas donné satisfaction. Il s'agit des Bouziane Lahcene, le défenseur central recruté de l'USM El Harrach, Lakdja Aymen, transfuge du Safa Beirut SC, de l'arrière droit Ferhani Houari, l'attaquant rwandais Abeddy Biramahire et l'attaquant guinéen Djibril Sylla. Visiblement, la direction de l'Aigle noir s'affaire à libérer les licences pour finaliser les nombreux contacts qu'on lui prête dans l'espérance d'améliorer le groupe et relancer la machine. Au registre des arrivés, une première heureuse piogee a été réalisée avec l'annonce du retour de l'ailier droit Ouail Bouchareb qui rentre d'une expérience libyenne chez Al-Anwar Al-Abyar de Premier League.

D. C.

L'entame de la phase retour fixée au 17 janvier

La Ligue 2 amateur observe une trêve du 4 au 16 janvier courant. La décision a été prise par le bureau de la Ligue qui s'est réuni pour faire le point sur la phase aller qui vient d'être bouclée au terme de la 15e journée, le week-end dernier. C'est l'US Biskra qui est sacré champion d'hiver dans le groupe Centre-Est, tandis que ce titre honorifique est revenu à la JS El Biar dans le groupe Centre-Ouest. Lors du conclave, l'instance n'a pas manqué de féliciter les deux équipes distinguées, tout en relevant la bataille très disputée entre les formations en quête d'accès au championnat. Dans ce sillage, le bureau de la Ligue a, semble-t-il, bien pris ses devants pour trancher cette course au niveau supérieur qui s'annonce serrée, en rappelant les modalités arrêtées pour l'établissement du classement final, valables pour les deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Ainsi, il est bien entendu d'arrêter la position de chaque équipe au tableau, selon le nombre de points récoltés. Le champion sera celui qui récoltera le plus grand nombre de points. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, pour les départager, il sera pris en compte d'abord le nombre de points gagnés dans les rencontres directes entre les équipes concernées. Si l'égalité persiste, la meilleure équipe sera celle qui détient la meilleure goal average particulière, c'est-à-dire l'équipe qui a la meilleure différence de buts lors des rencontres directes entre les équipes concernées. Et en cas d'égalité toujours, il

sera recouru au goal average général, à entendre par là l'équipe qui aura la meilleure différence de buts durant tous ses matchs joués. Si l'égalité persiste toujours, la meilleure équipe sera celle qui a marqué le plus de buts dans tous ses matchs. Si cette option ne départage pas encore les équipes concernées, la ligue désignera alors la meilleure équipe selon le nombre de buts marqués à l'extérieur de ses bases. Et enfin, en dernier recours, si l'égalité persiste, les deux équipes concernées seront appelées à jouer un match sur terrain neutre avec, éventuellement, prolongations et penalty pour trancher enfin. En attendant la reprise de la compétition, prévue samedi 17 janvier, avec la programmation de la 1re journée de la phase retour. A noter que les matchs des équipes encore concernées par la Coupe d'Algérie seront décalés, au mardi 20 janvier. Il s'agit des matchs de l'USM El Harrach, du CA Batna, de l'ASM Oran, du NA Hussein Dey et du MC Saïda. Par ailleurs, le bureau de la ligue a rappelé que le mercato hivernal pour la division, ouvert depuis avant-hier, se poursuivra jusqu'au 5 février prochain. Pour le détail, il est indiqué que les clubs peuvent procéder au recrutement et à la libération de cinq joueurs au plus, mais pas plus de deux de ou vers un même club, tout en respectant le nombre total de l'effectif qui ne devrait dépasser les 30 joueurs, dont six de moins de 23 ans, enregistrés pour chaque club.

D. C.

ALGÉRIE 1 – RD CONGO 0 : LES VERTS EN QUART DE FINALE UN ÉCLAIR SIGNÉ BOULBINA !



Il était dit que ce quart de finale entre l'Algérie et le Congo n'allait pas être facile. C'est le plus relevé de ce tour qui a opposé le premier de son groupe au deuxième d'une autre poule. Mais l'Algérie a fini par avoir le dernier mot, grâce à un but tiré des tripes signé Boulbina à la 118'.

La République démocratique du Congo s'est présentée avec la ferme volonté de réussir une belle prouesse sportive, et tenter de déjouer les pronostics qui donnaient l'Algérie favorite. Ce qui explique cette hargne mise en avant lors du match. L'Algérie aussi n'avait pas d'autre objectif que de gagner, à tout prix, malgré cet environnement savamment mis en place contre les Verts, avec notamment les centaines de supporters privés de billets d'accès au stade. Pendant ce temps, l'ambassade de la RD Congo distribuait des billets gratuits destinés aux supporters congolais et... marocains souhaitant soutenir les Léopards. N'empêche que les tribunes du stade Moulay El Hassan ont bien raisonnable sous les airs de Kassamen avant le premier coup de sifflet du référent égyptien Mahmoud Mohamed Ashour. Zinédine



Zidane, désormais fidèle des Verts, était, cette fois encore là, dans sa loge. Les premières initiatives étaient pour la sélection nationale. Le capitaine Mahrez était d'ailleurs, dès la 7', dans une position qui pouvait lui permettre de conclure à bout portant, s'il n'avait pas loupé son contrôle extérieur du pied dans les six mètres. Deux minutes plus tard, Amoura marqué de prêt, sur une action de corner, se fera enlever son soulier par derrière dans la surface de réparation. L'arbitre fera arrêter la partie pour prodiguer les soins nécessaires au remuant ailier des Verts, mais sans plus. Les algériens monopolisent le ballon et assiègent le camp adverse mais pas vraiment d'occasions franches.

LES FENNECS JUSQU'AU BOUT DES BOUTS

Les léopards tiennent bon. Et quand le danger augmente, ils passent aux fautes. Ils enregistrent leur premier contre dangereux à la 26' par Tuanzebe, quand

Bensebaini loupait le ballon au centre du terrain. Mais Zidane sera à la parade du bout des doigts. Puis retour à nouveau au tableau antérieur avec l'Algérie qui presse, et le Congo qui défend, et parfois ose des contre. Maza ratera de peu le cadre lorsqu'il lancerait son tir à ras de terre à la 42', peu avant la mi-temps que l'arbitre égyptien sifflera alors qu'un corner devait se jouer pour les algériens sur une énième action menée par Amoura sur le côté gauche. Au retour des vestiaires, à peine 4' de jeu, et Petkovic sera contraint de remplacer Bennacer (blessé) par Hrimad Abdelli. Les congolais se montrent plus

entrepreneurs. Le jeu devient plus intense. De part, et d'autre. Le match pouvait balancer d'un côté comme de l'autre. Mais les blocs défensifs tiennent bon. Petkovic sent que tout peut se jouer sur un détail. Il procède alors à des changements à la 69'. Il fait remplacer Alors Aït Nouri par Belaid, et Mahrez par Hadj Moussa. Le jeu s'accélère. Zidane capte un dangereux tir bien tendu quasiment sur sa ligne à la 77'. Amoura réplique du tac au tac, mais le gardien congolais sauvera à son tour sa cage à 80', en s'interposant au dernier geste de l'ailier algérien. Nouvelle grosse alerte à la 86' autour du but congolais mais le ballon sera repoussé par deux fois. Puis ce sera tour de Belaid de sauver son camp en renvoyant le cuir de la tête en corner à la 90'. Les prolongations ne changeront rien de la physionomie du match. Les deux équipes ont continué à pousser et Chaibi (108'), puis Boumedjah (111') étaient tout prêts de libérer les siens mais le gardien congolais sauvera en extrémis. Et enfin au bout du bout, à la 118', vient ce contre assassin de boulbina qui exécutera tout le congo d'un but fatal bien armé du côté gauche sur la ligne des dix huit mètres. Dans le camp algérien ce fut enfin la grande délivrance. L'Algérie est en quart de finale ! Elle jouera un autre morceau, non des moindres, le Nigéria.

Djaffar Chilab

Écran géant à Riyad El-Feth

Hier, le match des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, opposant la sélection nationale à la République démocratique du Congo, était diffusé sur écran géant à la place Riyad El-Feth à Alger. Cette initiative a été organisée sous le parrainage de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie. Selon un communiqué publié lundi soir par la compagnie, cette diffusion vise à permettre aux supporters de suivre la rencontre dans une ambiance collective et conviviale, soutenant ainsi l'équipe nationale lors de sa participation à cette compétition continentale.

Après les qualifications du Mali, du Sénégal, du Maroc et du Cameroun, le cinquième huitième de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 opposait l'Egypte au Bénin. Invaincus et leaders du groupe B, les Pharaons abordaient cette rencontre avec le statut de grands favoris face à des Guépards repêchés parmi les meilleurs troisièmes, malgré deux défaites et une seule réalisation en phase de groupes. L'Egypte s'appuya notamment sur son trio offensif Salah-Marmoush-Trezeguet pour rallier les quarts de finale, tandis que le Bénin devait composer sans son capitaine et principal atout offensif, Steve Mounié. Un handicap que les hommes de Gernot Rohr ont compensé par une solidarité exemplaire.

Le début de match aurait pourtant pu tourner au cauchemar pour les Béninois. Dès la 8e minute, Salah lançait parfaitement Marmoush en profondeur, mais l'attaquant de Manchester City butait sur le gardien Dandjinou. Peu en réussite, Marmoush a livré une première période compliquée, peinant à peser dans l'axe, à l'image de ce duel perdu face à Tijani (36e). Plus



globalement, l'attaque égyptienne s'est heurtée à un bloc béninois très bien organisé. De leur côté, les Guépards se sont montrés discrets offensivement, leur seule véritable occasion étant un coup franc d'Olaitan capté sans difficulté par El Shenawy (17e). Une première période pauvre en rythme, marquée davantage par des interruptions de jeu et des blessures, dont la sortie définitive de Tosin (30e) et celle d'Hamdy juste avant la pause, touché au genou. À la mi-temps, le Bénin réussissait son pari en tenant tête aux ultra-favoris

C'EST FINI LA CAN POUR HADJAM

Le défenseur Jaouen Hadjam, blessé lors du deuxième match de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 face au Burkina Faso, est finalement contraint de déclarer forfait pour la suite de la compétition, avait annoncé la FAF sur son site lundi, soit la veille du choc face au RD Congo. Le joueur a d'ailleurs quitté le groupe le jour même dans l'après-midi afin de regagner son club, où il devra poursuivre les soins nécessaires à son rétablissement. Hadjam n'a en effet même pas assisté à la rencontre de ses coéquipiers, hier, qu'il a dû suivre à la télé.

D. C.

L'ÉGYPTE S'IMPOSE AUX FORCEPS FACE AU BÉNIN ET SE QUALIFIE POUR LES QUARTS

égyptiens (0-0). Le scénario n'évoluait guère au retour des vestiaires : l'Égypte monopolisait le ballon sans parvenir à accélérer. Les Pharaons se procureraient toutefois une énorme occasion lorsque Rabia voyait sa tentative à bout portant sauvée miraculeusement par Dandjinou et Ouorou (55e). Malchanceuse, l'Égypte perdait ensuite Trezeguet sur blessure (59e). Son remplaçant, Zizo, offrait rapidement une opportunité à Salah, dont le lob échouait une nouvelle fois sur Dandjinou (63e). À force de pousser sans marquer, l'Égypte frôlait même la correctionnelle. El Shenawy devait s'employer sur une frappe à bout portant de Dossou (64e). La délivrance venait finalement d'Attia, auteur d'un superbe but sur un centre en retrait d'Hany (1-0, 70e). Mais les Béninois ne rendaient pas les armes. Profitant d'une erreur de relance d'El Shenawy, Dossou surgissait pour égaliser (1-1, 83e), après une action confuse dans la surface. L'Égypte manquait ensuite l'occasion de plier le match dans le temps réglementaire, Salah échouant face à Dandjinou (89e).

Les deux équipes se dirigeaient alors vers les prolongations. Et très vite, l'Égypte faisait la différence. Sur un corner joué rapidement, Attia déposait un centre parfait sur la tête de Yasser Ibrahim, dont la reprise, aidée par le poteau, finissait au fond des filets (2-1, 97e). Soulagés, les septuples champions d'Afrique scellaient définitivement leur qualification dans le temps additionnel grâce à Salah (3-1, 120e), mettant fin à la belle résistance béninoise.



POR-SOUDAN (Soudan) - Une frappe de drone sur la ville soudanaise d'El-Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan-Nord, a tué lundi dernier 10 personnes, dont 7 enfants, a indiqué une source médicale.

BANGUI - Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a été réélu avec 76,15% des voix, a annoncé dans la nuit de lundi à hier l'Autorité nationale des élections lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

GUANGZHOU (Chine) - Le poste de contrôle de Zuhai du pont Hong Kong-Zuhai-Macao avait enregistré plus de 100 millions de voyages de personnes (entrants et sortants), selon un bilan établi hier, depuis l'ouverture à la circulation de ce mégaprojet en octobre 2018, une étape importante qui reflète les progrès réalisés en matière de connectivité et d'intégration régionales.

PARIS - De fortes chutes de neige ont perturbé les transports en France, notamment en Ile-de-France, où les routes et aéroports ont été affectés par un épisode neigeux d'ampleur.

SAN SALVADOR - Le Salvador a connu, en 2025, son plus faible taux d'homicides depuis le début des relevés statistiques, a assuré lundi dernier le gouvernement.

TOKYO - Un séisme de magnitude 6,2 a frappé la côte dans l'ouest du Japon hier, a indiqué l'agence météorologique nipponne (JMA), sans déclencher d'alerte au tsunami.

EN VISITE D'ADIEU AU TERME DE SA MISSION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT L'AMBASSADRICE US EN ALGÉRIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice des Etats

Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.



GRANDE-BRETAGNE L'AMBASSADE DE L'ÉTAT DE PALESTINE OFFICIELLEMENT INAUGURÉE À LONDRES

C'est désormais officiel, l'ambassade de Palestine a été inaugurée, lundi dernier à Londres. L'ambassadeur Husam Zomlot a qualifié l'événement de « moment historique », qui fait suite à la reconnaissance de l'Etat palestinien par le Royaume-Uni, il y a plus de trois mois. « Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer un moment historique : l'inauguration de l'ambassade de l'Etat de Palestine au Royaume-Uni, avec un statut diplomatique et des attributions complets », a déclaré Husam Zomlot, l'ancien chef de la mission diplomatique palestinienne, désormais ambassadeur de plein droit.

Il a ajouté que cette ouverture marque « une étape importante dans les relations britannico-palestiniennes » dans le long cheminement du



peuple palestinien « vers la liberté et l'autodétermination ». L'ambassadeur a ensuite révélé la plaque "Ambassade de l'Etat de Palestine" qui va désormais être visible sur le siège diplomatique qui se situe à Hammersmith, un quartier de l'ouest de Londres. Selon M.

Zomlot, cette ambassade « représente la preuve que notre identité ne peut être niée », tant pour les habitants de Ghaza et de Cisjordanie que pour les réfugiés et la diaspora, a-t-il insisté. Cette institution est une promesse, « celle de poursuivre une paix juste et durable » fondée sur la légalité internationale et les principes humanistes universels.

Le représentant du roi Charles III, Alastair Harrison, a salué « un moment historique pour la Palestine » marquant le début d'un « changement majeur dans (les) relations bilatérales déjà très étroites».

Cette étape fait suite à la reconnaissance officielle de la Palestine par le Royaume-Uni, en septembre dernier, une décision intervenant deux ans après le début du génocide sioniste à Ghaza.

Omar Lazela/APS

APRÈS LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS ENREGISTRÉS AU VENEZUELA LE GROUPE A3 APPELLE LES PARTIES CONCERNÉES À FAIRE PREUVE DE « RETENUE »

Le groupe des A3 au Conseil de sécurité (Somalie, République démocratique du Congo et Liberia) a appelé, lundi dernier à New York, toutes les parties au Venezuela et au niveau international à faire preuve de « retenue » suite aux derniers événements ayant eu lieu dans ce pays. « Il est essentiel pour toutes les parties, aussi bien au Venezuela qu'au niveau de l'ensemble de la communauté internationale, de faire preuve de retenue et d'agir en toute responsabilité », a déclaré Lewis Brown, représentant permanent du Liberia à l'Organisation des Nations unies (ONU), qui s'exprimait au nom du groupe. Il s'agit de « défendre le droit international en évitant toute mesure susceptible d'aggraver les tensions et d'hypothéquer la stabilité régionale », a insisté le

diplomate qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux derniers développements au Venezuela. « Les A3 font part de leur solidarité avec le peuple du Venezuela et réitèrent l'engagement de l'Union africaine en faveur de la paix, de la stabilité et du respect mutuel entre nations et régions », a-t-il ajouté. Il a signalé que les A3 demeuraient « déterminés à défendre les principes fondamentaux du droit international, dont le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, comme le prévoit la Charte des Nations unies et ce, dans l'intérêt de la stabilité régionale et de la paix internationale ». Ces principes, note M. Brown, représentent les bases de la coopération internationale et de la

coexistence pacifique, rappelant l'importance du dialogue, du règlement pacifique des différends et du respect des cadres constitutionnels et institutionnels.

« La situation complexe au Venezuela nécessite des efforts globaux, inclusifs, ainsi que (des actions) au niveau national. Nous continuons à croire qu'une résolution durable et pacifique de la situation ne sera possible que dans le cadre d'un dialogue interne au Venezuela dans le respect des aspirations et des droits du peuple vénézuélien, tout en comptant sur l'appui constructif de la communauté internationale », a-t-il soutenu. Le diplomate a indiqué, néanmoins, que les membres du groupe A3 suivaient la situation au Venezuela avec « beaucoup de préoccupation ».

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET LES PREMIERS ESSAIS TECHNIQUES SUPERVISÉS

Le directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), Azeddine Fridi, a supervisé, hier, le lancement de la première expérimentation technique du train Béchar – Tindouf – Gara Djebilet. Selon un communiqué publié par l'Agence sur sa page officielle Facebook, les premiers essais techniques préliminaires ont été effectués sur cette ligne ferroviaire stratégique reliant Béchar à Tindouf et au site minier de Gara Djebilet.

D'après la même source, le directeur général, accompagné de cadres centraux de l'agence, de la direction du projet, ainsi que des responsables des entreprises chargées de la réalisation, a effectué une première sortie expérimentale à bord d'une locomotive spécialement dédiée. Le départ de cette mission test a été donné depuis la gare de voyageurs de Tindouf. Cette ligne ferroviaire s'inscrit dans le cadre du projet structurant du gisement de fer et d'acier de Gara Djebilet, considéré comme



l'un des plus importants projets miniers et industriels de l'histoire du pays. Son inauguration officielle est attendue dans les prochains jours par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Par ailleurs, ce projet sera suivi par un autre jalon majeur à Tindouf, prévu fin avril prochain, avec la mise en service de la première unité de traitement primaire du minerai de fer extrait du gisement de Gara Djebilet, dotée d'une capacité de production estimée à 4 millions de tonnes par an. APS

SUITE AU MALAISE D'UNE PASSAGÈRE DE NATIONALITÉ MAROCAINE

ATERRISSAGE D'URGENCE À L'AÉROPORT D'ALGER

Un avion de la compagnie Tunisair a procédé, hier, à un atterrissage d'urgence à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, suite au malaise d'une passagère de nationalité marocaine survenu en plein vol.

Selon les premières informations, la passagère a présenté une soudaine détérioration de son état de santé, nécessitant une intervention immédiate à l'arrivée de l'appareil. Les services de la Protection civile, mobilisés sur place, ont rapidement pris en charge la victime.

La ressortissante marocaine a été évacuée en urgence vers le Centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha à Alger, où elle a été admise afin de recevoir les soins médicaux nécessaires.